

2016-UNAT-613, Gehr

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré l'appel du secrétaire général. Unat a soutenu qu'en dépit de reconnaître que sous la jurisprudence d'UNAT, un panel de réfutation n'est pas un organisme technique, UNDT a refusé de suivre sa jurisprudence. Unat a jugé que UNDT avait commis une erreur en renonçant à l'évaluation de la gestion en tant qu'obligation de création. Unat a jugé que UNDT avait dépassé sa juridiction et a fait une erreur de droit lorsqu'elle a reçu une demande, qui n'était pas à recevoir Ratione Materiae. Immédiatement l'appel a été maintenu et annulé le jugement de l'UND dans son intégralité.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté son évaluation des performances pour la période du 1er avril au 31 décembre 2011. UNDT a constaté que, malgré le non-respect du demandeur de demander une évaluation de la gestion, la demande était à recevoir. UNT a annulé l'évaluation du rendement du demandeur et a ordonné que son jugement soit placé dans son dossier officiel.

Principe(s) Juridique(s)

UNDT n'a pas le pouvoir de ne pas tenir compte de la jurisprudence de l'UNAT, qui est de décider et doit être suivie. Selon la jurisprudence d'UNAT, un panel de réfutation n'est pas un organisme technique. Il est de la responsabilité du membre du personnel de s'assurer qu'il est au courant de la procédure applicable dans le contexte de l'administration de la justice aux Nations Unies. L'ignorance ne peut pas être invoquée comme une excuse.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Gehr

Entité

ONUDC

Numéros d'Affaires

2015-709

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Déc 2017

President Judge

Juge Chapman

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TANU)

Excès de compétence manifeste

Matière (ratione materiae)

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2(a)
- Disposition 11.2(b)

TCNU Statut

- Article 8.1(c)
- Article 8.3

Jugements Connexes

UNDT/2015/019

2013-UNAT-293

2013-UNAT-311

2015-UNAT-521

2013-UNAT-349

2014-UNAT-410

2012-UNAT-275

2015-UNAT-588

2015-UNAT-566

2014-UNAT-446

2015-UNAT-565